

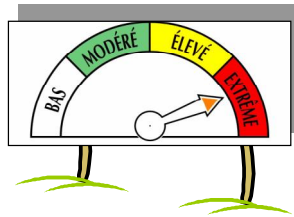


POUR EN SAVOIR PLUS...

COMMENT EST-IL CALCULÉ?

Le danger d'incendie est établi à partir des relevés de plus de 160 stations météorologiques à travers la province. Il renseigne sur la facilité d'allumage du combustible de même que sur la difficulté à contrôler un éventuel incendie, en regard de la vitesse de propagation et de la quantité de combustibles disponibles.

Le danger d'incendie est établi par région. Aussi, des averses locales ne modifieront pas nécessairement son degré, puisqu'il est calculé pour l'ensemble d'une région et doit refléter la réalité de la majeure partie de celle-ci.



QUOI RETENIR?

Fort utile, cette information incite à la prudence et contribue à réduire le nombre d'incendies.

Bas : Meilleur temps pour autoriser un brûlage.

Modéré : Le brûlage est possible sous surveillance étroite.

Élevé : Le brûlage n'est pas recommandé. Il est facile d'en perdre le contrôle et un incendie se propage alors rapidement.

Extrême : Le brûlage est à proscrire. Dans ces conditions, la propagation d'un incendie peut atteindre plusieurs mètres à la minute.



Le danger d'incendie

COMMENT L'OBTENIR ?

S'informer du danger d'incendie constitue le comportement préventif par excellence. Pour ce faire, rendez-vous au www.sopfeu.qc.ca, à la page d'accueil et abonnez-vous! De plus, l'onglet *État de situation* renseigne, en tout temps, sur les mesures préventives en vigueur et le danger d'incendie.



Au printemps, en terrain dégagé, il faut être très prudents!

Le danger d'incendie diffusé par la SOPFEU réfère à des conditions qui prévalent en forêt. En terrain dégagé, dans un combustible léger tels l'herbe, le foin ou les branches, il fluctue davantage. Une légère pluie contribue à faire chuter le danger d'incendie. En contrepartie, quelques heures d'ensoleillement ou encore l'effet du vent entraîneront un assèchement rapide du combustible.

Les résidants devront être particulièrement vigilants au printemps. En effet, même s'il y a encore des plaques de neige en forêt, dans les endroits dégagés, le combustible peut être suffisamment sec pour propager le feu.

